



24 septembre 2020

(20-6500)

Page: 1/2

Comité des sauvegardes

Original: anglais

**NOTIFICATION, AU TITRE DE L'ARTICLE 12:1 A) DE L'ACCORD
SUR LES SAUVEGARDES, DE L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE
ET DE LA RAISON DE CETTE ACTION**

THAÏLANDE

Feuilles et bandes minces en aluminium

La communication ci-après, datée du 24 septembre 2020, est distribuée à la demande de la délégation de la Thaïlande.

La branche de production nationale (Varopakorn Public Co., Ltd. et Nikkei Siam Aluminium Limited) a présenté une demande d'ouverture d'une enquête en matière de sauvegardes conformément à l'article 13 de la Loi B.E. 2550 (2007) sur les mesures de sauvegarde en cas d'augmentation des importations. Après avoir examiné attentivement cette requête, le Comité des mesures de sauvegarde thaïlandais a annoncé l'ouverture d'une enquête en matière de sauvegardes concernant les importations de feuilles et bandes minces en aluminium le 13 août 2020. Dans cette perspective, la Thaïlande notifie au Comité des sauvegardes l'ouverture de l'enquête susmentionnée.

1 DATE D'OUVERTURE

L'avis d'ouverture de l'enquête a été publié au Journal officiel le 18 septembre B.E. 2563 (2020).

2 PRODUIT CONSIDÉRÉ

Il s'agit des feuilles et bandes minces en aluminium, sans support, d'une épaisseur n'excédant pas 0,2 mm, qui relèvent actuellement des positions suivantes du Tarif douanier thaïlandais: 7607.11.00.000 et 7607.19.00.090.

3 RAISONS DE L'OUVERTURE DE L'ENQUÊTE

L'enquête a été ouverte à la suite d'une demande présentée par Varopakorn Public Co., Ltd. et Nikkei Siam Aluminium Limited, dont les productions additionnées constituent la branche de production du produit considéré en Thaïlande.

Le requérant a fourni suffisamment d'éléments de preuve de l'existence d'une hausse des importations du produit considéré, démontrant que le volume était passé, en termes absolus, de 77 903 tonnes en 2017 à 94 735 tonnes en 2018. Les importations ont continué d'augmenter fortement jusqu'à atteindre 82 092 tonnes au cours des trois premiers trimestres de 2019.

Par ailleurs, d'après une évaluation préliminaire de tous les facteurs pertinents concernant la situation de la branche de production nationale considérée, en particulier l'augmentation de la part de marché des importations, l'évolution des ventes intérieures, la production, la productivité, l'utilisation de la capacité, la rentabilité et l'emploi, il a été constaté que l'accroissement des importations du produit considéré avait causé, ou menaçait de causer, un dommage grave à la branche de production nationale sous la forme d'une diminution de sa part de marché, du niveau des ventes, de la productivité et de l'utilisation de la capacité.

4 DÉLAIS ET PROCÉDURES

En raison des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de COVID-19, tous les importateurs et exportateurs et toute autre partie intéressée souhaitant présenter des éléments de preuve, des documents et des points de vue ou observations ayant trait à l'enquête pourront les adresser par écrit au Département du commerce extérieur du Ministère du commerce de la Thaïlande en envoyant un courrier électronique à l'adresse pavineeb@moc.go.th au plus tard le 5 octobre 2020 avant 16h30 ICT (GMT+7). Sauf pour les exportateurs et les parties intéressées situées hors de la Thaïlande, le délai pour la présentation des éléments de preuve, des documents et des points de vue est fixé au 15 octobre 2020. Toute partie intéressée ayant un point de vue opposé pourra présenter un contre-argument par écrit au plus tard le 30 octobre 2020 avant 16h30 ICT (GMT+7)

5 DEMANDES ET CONTACT CONCERNANT L'ENQUÊTE

Le résumé non confidentiel de la demande d'ouverture de l'enquête concernant la mesure de sauvegarde (en thaï) est disponible à l'adresse suivante:

<https://www.thaitr.go.th/th/search/SG1006>

Les parties intéressées qui souhaitent poser des questions concernant la procédure ci-dessus ou demander des renseignements peuvent écrire à l'adresse suivante:

Trade Interests and Remedies Division, Department of Foreign Trade,
Ministry of Commerce of Thailand
563 Nonhaburi Road, Bangkasor, Nonhaburi 11000 THAÏLANDE
Téléphone: (662) 547-4722 Fax: (662) 547-4741
Courrier électronique: butrade@moc.go.th.
